

Discours de M. Younes BENAKKI SG de l'UCESA

Lundi 09 mars au Palais d'Iéna, Paris

- Madame la Présidente de l'UCESIF
- Messieurs les Présidents des CES membres du Bureau de l'UCESIF
- Monsieur le SG de l'UCESIF
- Mesdames, Messieurs
- Chers collègues

Permettez-moi, au nom du Président de l'UCESA, M. Ahmed Reda Chami, d'adresser nos plus vifs remerciements à Mme Rabiadou Diallo pour l'invitation et au Secrétaire général de l'UCESIF, M. Michael Christophe pour avoir associé l'UCESA à la réunion du Bureau.

Il m'a chargé de vous transmettre ses sincères salutations et vous confirmer à nouveau sa pleine disponibilité pour soutenir vos actions à la tête de l'UCESIF.

Notre présence aujourd'hui à Paris est une matérialisation de nos engagements pris successivement à Conakry et Rabat à l'occasion des AG de l'UCESIF et de l'UCESA, afin de renforcer la coopération entre organisations homologues. Elle revêt pour nous un grand intérêt particulièrement dans le contexte d'une présidence africaine pendant la même période de l'UCESIF, l'AICESIS et naturellement de l'UCESA.

Mesdames, Messieurs

Notre participation aujourd'hui en tant qu'UCESA a plusieurs objectifs :

- En premier lieu, elle traduit un engagement de rendre notre participation croisée, au sein des réunions du Bureau de l'UCESIF et de l'UCESA, une réalité. Cette action a pour but de mieux coordonner les interventions des trois organisations faitières (UCESA, AICESIS et UCESIF) et de rapprocher nos positions sur différents sujets d'intérêt commun.

- Le deuxième objectif est aussi capital que le premier. Il s'agit de renforcer nos synergies et multiplier les consultations dans le contexte de la révision des instruments juridiques de nos faitières et de l'amélioration de leur positionnement auprès des Etats et des organismes internationaux.

En tant qu'organisation faitière, nous sommes confrontés à des problématiques similaires : (i) nécessité de doter les faitières de textes juridiques adaptés à leur rôle et aux besoins des CES membres, (ii) besoin d'améliorer les capacités de financement et (iii) nécessité d'assurer l'ancrage auprès d'organismes d'intégration économique ou de portée politique et stratégique.

Bien que nos faitières constituent des forums consultatifs qui regroupent les CES, leur visibilité n'est pas toujours claire auprès de certains partenaires.

En capitalisant sur les avancées des uns et des autres, nous pourrons mieux réussir la redynamisation de nos organisations et leurs contributions au bénéfice de nos populations.

Madame la Présidente, Messieurs les Présidents

Chers collègues,

Au niveau de l'UCESA, nous travaillons sur le processus de révision des textes conformément aux objectifs de la feuille de route adoptée à Rabat, en décembre 2019. Ce processus s'articule autour de trois points :

- Diagnostic du fonctionnement de l'institution :

Cette première étape est capitale et vise à établir un audit institutionnel diagnostiquant les facteurs clés de succès et explorant les axes qui satisfont les attentes des CES membres ;

- Benchmark des organisations similaires

- Formulation des propositions :

Un groupe de travail a été mis en place au sein de l'UCESA afin de mener les réflexions et proposer les révisions nécessaires aux instances de décisions.

- Le troisième objectif est lié au besoin d'améliorer les ressources financières des organisations faitières qui sont confrontées à une faible capacité financière auquel s'ajoute le problème récurrent du non-paiement ou retard de paiement des cotisations.

Parmi les actions que nous essayons de promouvoir figure l'optimisation de nos actions à travers une meilleure concertation et coordination dans la planification de nos activités. Plusieurs CES sont membres de nos faitières et il convient que nos actions garantissent la complémentarité, la convergence et la subsidiarité.

S'agissant de notre coopération entre organisations faitières, l'UCESA a proposé une réunion de coordination au cours du premier trimestre 2020 afin d'élaborer un plan d'action de collaboration à même d'améliorer l'intervention des organisations homologues et leurs visibilités au niveau de nos pays et auprès des partenaires actuels ou cibles (UA, CEDEAO & CEEAC notamment pour l'UCESA et OIF pour l'UCESIF).

Le plan d'action servirait ainsi de cadre qui définit les actions qui permettraient d'impulser une dynamique de convergence d'intérêts et d'efforts.

Je voudrais à nouveau remercier et féliciter la Présidente Hadja Rabiadou et notre SG de l'UCESIF pour leurs réactions positives et la proposition de donner mandat à l'UCESA pour assurer cette coordination. Nos remerciements vont également à l'AICESIS qui a également adhéré à cette initiative.

En raison de la crise sanitaire liée au Coronavirus, une première réunion peut avoir lieu virtuellement au cours de la deuxième semaine d'avril.

L'UCESA propose de soumettre un projet de plateforme qui servirait de première base de travail à l'élaboration de ce plan d'action.

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues

L'UCESA soutient l'ancrage et à l'arrimage de l'UCESIF à l'OIF pour concrétiser le positionnement de l'Union en tant qu'instance consultative complémentaire de la francophonie, au titre des assemblées des sociétés civiles organisées.

En vous réitérant encore une fois les salutations du Président de l'UCESA, M. Ahmed Réda CHAMI, je vous remercie pour cette invitation et souhaite plein succès au mandat de la Présidente Hadja Rabiadou Diallo.